

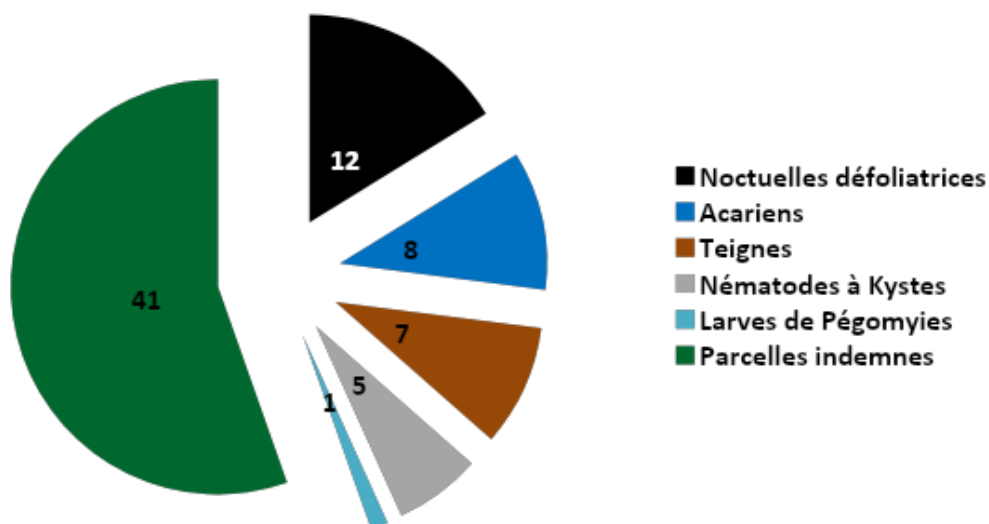


- **BETTERAVES** : Faible activité des Bio agresseurs aériens. Lente évolution des maladies du feuillage.
- **MAÏS** : Première ponte visible.

## BETTERAVES

Betteraves : 74 parcelles observées

Observations des Bio agresseurs



Le temps sec est plutôt favorable à l'installation et au développement des acariens, de la teigne et des nématodes à kystes, essentiellement dans les départements de l'Aisne et de l'Oise qui sont les plus affectés par la sécheresse. Pour le moment, **aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité** mais avec le temps sec qui persiste restez vigilant.

**Seuil de nuisibilité Teignes** : Le seuil de nuisibilité est de 10 % des plantes avec chenille.



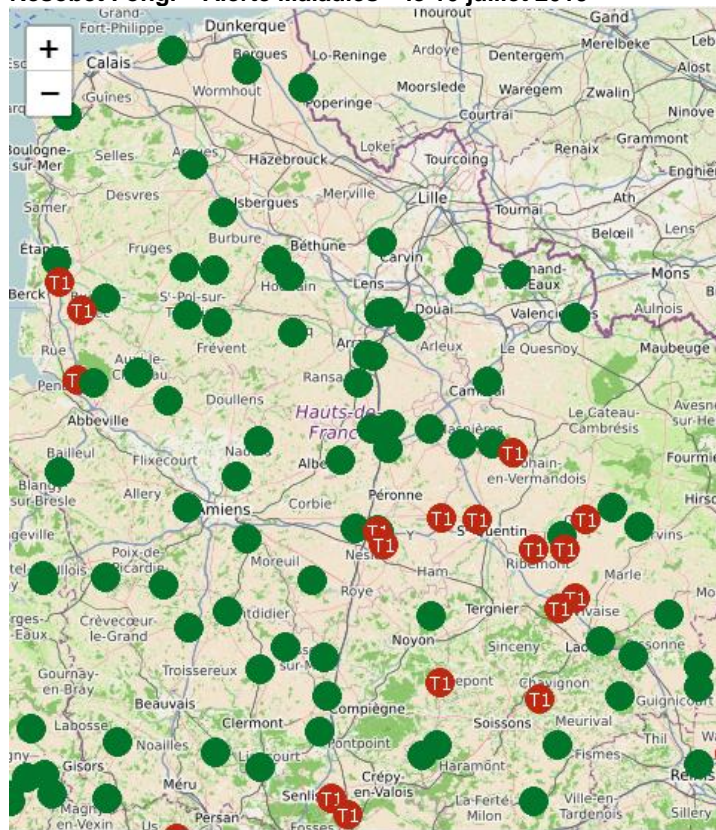
Papillon et chenille de Teigne (ITB 02)

Les chenilles de noctuelles sont en légère évolution, elles sont présentes dans 12 parcelles sans pour autant atteindre le seuil de nuisibilité.

Les larves de pégomyies sont en net recul cette semaine, les pontes observées ne présentent **aucun risque**.

**Seuil de nuisibilité Pégomyies** : Le seuil de nuisibilité est de 50 % de plantes avec morsures et présence de déjections récentes.

**Resobet Fongi « Alerte Maladies » le 16 juillet 2019**



**Légende :**

- **T1 non atteint :**  
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**  
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser

Carte extraite de l'OAD « Alerte maladies » sur le site de l'ITB

La Cercosporiose progresse lentement par le sud de la région des Hauts de France, avec 3 nouvelles parcelles dans l'Aisne, 2 dans la Somme, 1 dans l'Oise et 1 dans le Nord qui sont au seuil indicatif de risque.

La rouille se développe quant à elle sur la bordure littorale (Pas-de-Calais) avec 2 parcelles qui ont atteint le seuil.

**Rappel des seuils maladies du feuillage :**

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection <u>avant</u> la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
<b>Début de la protection <u>après</u> la mi-août</b>				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

**Bordure littorale:** bande côtière de 100 kms



**Coup de soleil (CA 59/62 C Gazet)**

Toutes les taches sur le feuillage ne sont pas dues aux maladies cryptogamiques, le soleil peut brûler le feuillage.

L'observation avec une loupe est indispensable pour un bon diagnostic.

## MAÏS

20 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 10 feuilles à floraison mâle.

### Pyrale :

#### Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), **le taux de chrysalidation est de 100 %**. Nous comptons également 50% de chrysalides vides. La majorité des pyrales présentes est en période de vol.

#### Réseau de piégeage :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 18 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

1. - 5 pièges sont indemnes de captures.
2. - 9 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales.
3. - 3 pièges ont capturé entre 11 à 18 pyrales.
4. - **1 piège a capturé 29 papillons, dans le département de l'Aisne.**

Commune	code Postal	Nombre d'adulte pyrale piégé			
		Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
WIMY	02500	0	0	1	14
CONDE-EN-BRIE	02330			5	12
VAUCELLES-ET-BEFFECOURT	02000			0	0
VERNEUIL-SUR-SERRE	02000	1	1	33	29
MONS-EN-PEVELE	59246				0
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	59293	0	2	1	
WARGNIES-LE-GRAND	59144		0	2	3
BORNEL	60540	0	0	3	1
MOUY	60250	0			1
ROTANGY	60360			0	3
ECHINGHEN	62360	0		1	1
RADINGHEM	62310	0		0	
FRESSIN	62140				0
LOOS-EN-GOHELLE	62750		0	0	
ALLERY	80270	0	1	3	5
AMIENS	80000		0	1	0
BELLOY-SUR-SOMME	80310		0	0	0
BOUSSICOURT	80500	1	0	3	1
COTTENCHY	80440	0	1	3	3
ESTREES-MONS	80200	0	0	9	4
ONEUX	80135		1	2	18



### Suivi des pontes :






La première ponte de pyrale est observée à Cottenchy, dans la somme (fréquence inférieure à 1%). Il s'agit d'une ponte "fraîche".

**Seuil de nuisibilité** : Le seuil de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.



**Ponte (ou ooplaque) de pyrale (V. DUVAL, FREDON Picardie).**

**Les pyrales** déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Source : BSV Franche Comté

**L'incubation des pontes** dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

### 1. Analyse de risque :

Les relevés de piège montrent que le vol de la pyrale se poursuit. Le pic de vol de la pyrale semble atteint avec 95 captures enregistrées sur la semaine dernière.

**Maintenant, il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".**

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplakes) ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (**stade non encore atteint**).

L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette de dégâts.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2019** dans le BSV Grandes Cultures n°16 du 5 juin 2019.

# METEOROLOGIE

## Mercredi 17 Juillet



## Jeudi 18 Juillet



## Vendredi 19 Juillet



## Samedi 20 Juillet



## Dimanche 21 Juillet



## Lundi 22 Juillet



## Mardi 23 Juillet



Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**Directeur de la publication :** Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

**Animateurs filières et rédacteurs :** **Céréales :** M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Mais :** V. Duval - Fredon Picardie.

**Protéagineux :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves :** H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

**Avec la participation de :** ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoco, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

**Coordination et renseignements :** Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

**Mise en page et diffusion :** Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](http://DRAAF Hauts-de-France) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](http://Chambres d'Agriculture Hauts-de-France)

Avec la participation de :



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Terres  
Inovia  
l'agronomie en mouvement

ITB  
Institut Technique  
de la Betterave

ARVALIS  
Institut du végétal

FREDON  
PICARDIE

AGRICULTURES  
À TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
HAUTS-DE-FRANCE